

GROUPE 1

PROPOSITION D'AMENAGEMENT CHEMIN DU RETOUR

En concertation avec l'ensemble du groupe, plusieurs idées ont été évoquées qui semblent faisables au regard des dispositions actuelles du chemin du retour

1 - le chemin du retour doit être en zone 30 sur toute sa longueur

2 – section Mitolet / Chemin des Ratz

il convient de réaménager un trottoir sur la portion allant de la sortie du lotissement du Mitolet jusqu'à l'intersection avec le chemin du Ratz : les potelets en bois longeant ce tronçon étroit sont insuffisants, le revêtement du sol est impraticable pour les poussettes notamment et même les piétons

Par ailleurs il conviendrait de mettre des barrières de protection en bordure de trottoir afin d'éviter les stationnements à cheval sur les trottoirs empêchant le passage des piétons

Pas de places de stationnements sur cette portion = : confirmé par M ANCELIN

Création de chicanes

Mettre un STOP à la place du céder le passage qui se trouve au croisement chemin du retour, chemin des Ratz pour les véhicules venant du haut

3 – Intersection chemin du Piat / Chemin du retour

- Positionnement de panneau STOP à la descente du Piat
- Maintien du STOP sur le chemin du retour
- Surélévation de la voie (plateau ?) pour ralentir les véhicules

Pour un coût moins élevé les STOP semblent être une solution

Sur la montée du chemin du Piat dans le tournant les véhicules roulent très vite : réfléchir à une surélévation (plateau) juste avant pour freiner la vitesse

4 – Sortie COGEDIM sur le Chemin du Retour

Mise en place de passages piétons et surélévation

L'utilisation de couleurs pour la signalisation au sol pourrait être une solution pour « attirer l'œil » et faciliter leur visibilité la visibilité

